

Eau + vent = baisse d'impôts

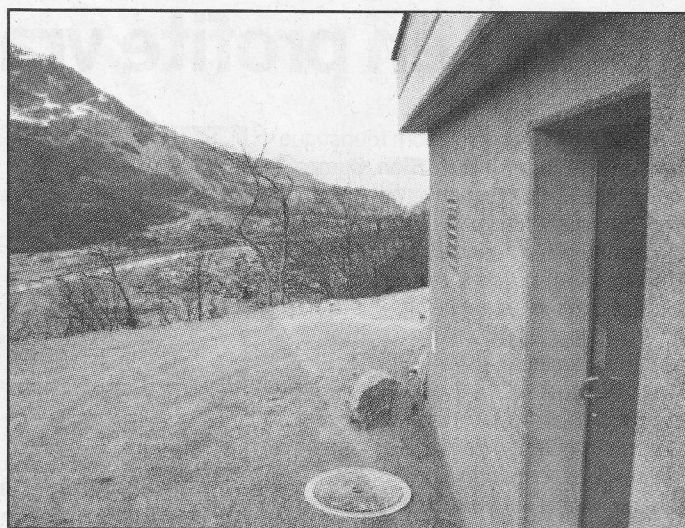
DORÉNAZ ► L'équation peut paraître surprenante, mais le Conseil communal a décidé de faire profiter directement ses citoyens des redevances de l'éolienne et de la vente d'eau potable à Evionnaz

«*Nous sommes conscients que l'éolienne a un certain impact sur nos citoyens*», admet Daniel Fournier, président de Dorénaz, «*aussi nous avons décidé de les faire bénéficier directement des redevances et de la vente d'eau à Evionnaz en pratiquant une baisse d'impôts*». Si le taux reste inchangé à 1,2, l'indexation passera en effet de 120 à 130%. Pour la commune, cela représente un diminution de 50 000 francs des recettes fiscales. Cette première mesure pourrait, ou devrait, selon le président Fournier, être suivie d'une seconde dans les deux années à venir, l'argent de l'éolien devant directement profiter aux habitants. La bonne santé financière de la Municipalité autorise cet allègement fiscal.

Quelques réserves. Cette mesure a-t-elle eu une influence sur le vote concernant le plan d'aménagement détaillé du futur parc éolien? Toujours est-il que les citoyens présents à l'assemblée primaire l'ont approuvé à l'unanimité moins deux abstentions. Ce même plan doit encore être approuvé par les citoyens de la commune voisine de Collonges, où plusieurs personnes ont émis quelques réserves face aux potentielles nuisances causées par la présence de quatre éoliennes. «*Selon moi, Dorénaz est moins touchée par le bruit de la machine*»,

analyse Daniel Fournier, «*le vent souffle davantage dans notre direction durant l'après-midi. A ces heures, le bruit de l'autoroute, du train, de la route ou du Rhône couvre largement celui des pales de la turbine*».

Nouvelle cour d'école. Pour 2008, Dorénaz prévoit par ailleurs un peu plus de 300 000 francs d'investissements nets, dont 110 000 francs seront consacrés à l'aménagement de la nouvelle cour d'école. L'an dernier, la commune avait acquis 900 m² de terrains afin d'étendre et de sécuriser cet espace. 80 000 francs serviront à refaire le départ de la route qui mène à Alesse, sur les hauts de la commune. En 2007, des terrains avaient été achetés, cette année, le tracé sera corrigé et le revêtement refait. A noter encore que 130 000 francs permettront de terminer une captation d'eau sur les hauts du village, dans le secteur des mines d'anthracite. «*Nous pourrions ainsi livrer davantage d'eau à Evionnaz, dont certains quartiers sont déjà approvisionnés par notre eau depuis un mois. Nous allons également étudier les possibilités de turbiner cette eau dans une nouvelle conduite forcée*». La réalisation est prévue pour 2009-2010. Outre l'aspect financier intéressant, ces travaux de captation sécurisent les hauts de Dorénaz contre d'éventuels glissements de terrain. OH



Les citoyens de Dorénaz verront leurs impôts baisser grâce, notamment, à la vente de l'eau acheminée de ce réservoir au village d'Evionnaz quelques kilomètres plus bas. LE NOUVELLISTE

LES CHIFFRES

2,94 MILLIONS

Recettes
de fonctionnement

2,61 MILLIONS

Charges
de fonctionnement

330 000 FRANCS

Marge
d'autofinancement

312 500 FRANCS

Investissements nets